

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 26 Juin 2025 – 18 heures 00

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Saint-Jean-de-Luz s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nathalie MORICE, Vice-Présidente

Administrateurs en exercice : 16

Nombre de présents : 11

N° 4

Objet : MODIFICATION ET APPROBATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU CCAS A COMPTER
DU 1^{ER} JUIN 2025

Présents

Mme MORICE – M BOIVIN – Mme DEBARBIEUX – M ALVAREZ
Mme ZUGARRAMURDI – Mme DELQUE – M BIVES-TOURON
Mme BIDART-LABROUSSE – Mme ALBISTUR – M ARTOLA
Mme FOURNIER-DULAC

Pouvoirs

M IRIGOYEN à Mme MORICE
Mme CHAUFFARD à M BOIVIN

Absente excusée

Mme TINAUD-NOUVIAN
Mme LEDESMA

Absent

Mme GONZALO

***Le procès verbal de la dernière séance est lu et approuvé
sans observation***

Acte exécutoire
Certifié conforme à l'original
Par délégation, le Vice-Président

N° 4 – MODIFICATION ET APPROBATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU CCAS A COMPTER DU 1^{ER} JUIN 2025

Madame Nathalie MORICE, Vice-Présidente du centre communal d'action sociale de Saint-Jean-de-Luz, expose,

Lors de sa séance du 5 décembre 2024, le Conseil d'Administration a modifié et approuvé le tableau des effectifs du personnel du Centre Communal d'Action Sociale.

Pour tenir compte de l'évolution des besoins des services, il convient de créer et supprimer les emplois suivants :

- création d'un poste d'attaché hors classe afin de permettre au Directeur du CCAS d'accéder à ce grade
- création d'un poste d'animateur territorial pour permettre à l'agent en charge de l'Animation du Club Séniors d'accéder à ce grade
- suppression d'un emploi d'Adjoint technique territorial suite à l'avancement au grade d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe après réussite à l'examen professionnel
- création d'un poste d'agent technique contractuel à temps non complet (22 h/semaine) afin de renforcer le service du portage des repas à domicile

Le tableau des effectifs du CCAS est donc modifié comme suit :

CADRE OU EMPLOI	CATEGORIE	EFFECTIFS		EVOLUTION EFFECTIFS	DUREE DE SERVICE
		Au 01.06 2025	Au 01.01 2025		
<u>FILIERE ADMINISTRATIVE</u>					
Attaché Hors classe	A	1	0	+ 1	TC
Attaché principal	A	1	1		TC
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	1	1		TC
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	1	1		TC
Adjoint administratif	C	2	2		TC
<u>FILIERE TECHNIQUE</u>					
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	2	2		TC
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	1	1		TC
Adjoint technique territorial	C	0	1	- 1	TC

Adjoint technique territorial	C	1			22 H/semaine
Adjoint technique contractuel	C	2	1	+ 1	22 H/semaine
<u>FILIERE SOCIALE</u>					
Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	A	1	1		TC
Assistant socio-éducatif	A	2	2		TC
<u>FILIERE ANIMATION</u>					
Animateur territorial	A	1	0	+ 1	TC
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	C	1	1		TC
Adjoint d'animation	C	1	1		TC

Ce tableau est susceptible d'être modifié durant l'année au vu des promotions par avancement de grade proposées et examinées par le Centre de Gestion des Pyrénées Atlantiques ainsi que des besoins de service.

Il est proposé au conseil d'administration :

- de modifier et adopter le tableau des effectifs comme détaillé ci-dessus ;
- d'autoriser M. le Président à signer les actes afférents à ces modifications

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- après en avoir délibéré
- modifie et adopte le tableau des effectifs comme détaillé ci-dessus
- autorise M le Président à signer les actes afférents à ces modifications

Adopté à l'unanimité

La Vice-Présidente du CCAS
Nathalie MORICE

